



DELIBÉRATION N°124
CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 SEPTEMBRE 2022

DEL 2022.09.07/124

Thème :
SPORTS

Le **mercredi 07 septembre 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :
Les Piolets d'Or 2022 :
demande de
subventions

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Renaud PONS, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Convocation :

Date : 01/09/2022

Affichage : 01/09/2022

Étaient représentés :

Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
René MICHEL donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 28

Nombre de
suffrages

exprimés : 33

Absents excusés :

Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Sandrine CORDIER, Gabriel LÉON

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20220907-2022_09_124-DE
Reçu le 14/09/2022
Publié le 14/09/2022

Rapporteur : Christian JULLIEN

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Briançon de mettre en œuvre une stratégie d'animation renouvelée ;

CONSIDERANT la volonté du Conseil Municipal d'organiser l'évènement des Piolets d'Or à Briançon ;

CONSIDERANT la proposition de l'organisateur des Piolets d'Or de réaliser cet évènement sur une période de 4 jours ;

CONSIDERANT l'absence de candidatures d'autres collectivités à l'organisation de l'édition 2022 ;

CONSIDERANT les travaux de la commission « Vie Quotidienne, Jeunesse et Sports », réunie le 05/09/2022.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'organiser du 17 au 20 novembre 2022, à Briançon, l'édition 2022 des Piolets d'Or
- De valider l'enveloppe financière de l'opération définie à un montant de 60 000 €TTC (ou 55 833 €HT) ;
- D'établir le plan de financement comme suit :

Région (26.9 %)	15 000,00 €
Département (26.9%)	15 000,00 €
Autofinancement (46.2%)	25 833,00 €
Total	55 833,00 €

AR Prefecture

005-210500237-20220907-2022_09_124-DE
Reçu le 14/09/2022
Publié le 14/09/2022

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

SPORTS DEL 2022.09.07/124

PUBLIÉE LE : **14 SEP. 2022**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

